Beaumont du lac

N° 2 - Juin 2025

Sommaire

Le mot du Maire	1
Les hirondelles	1
Henri	1
Se loger à Beaumont du lac	2
Se restaurer à Beaumont du Lac	2
Se déplacer à Beaumont du Lac	2
Les activités à Beaumont du Lac	2
Manifestations à Beaumont du Lac	2
Paturages	2
Conseils municipaux	2

Le mot du Maire

Chères Beaumontoises,
Chers Beaumontois,

Le deuxième trimestre de l'année se termine. Il aura été marqué par le décès de Guy COUPET, conseiller délégué de 2017 à 2023, il assurait avec sérieux le suivi de la gestion des bois et forêts. Par la suite, il devint adjoint au maire, un poste qu'il a honoré en s'impliquant dans l'entretien des pistes forestières et des espaces verts.

Malgré cette tristesse qui remplit nos cœurs, nous devons aussi chaque jour mesurer la chance que nous avons d'habiter ici, à Beaumont du Lac, une commune où il fait bon vivre !

Que ce soit à travers ses paysages magnifiques, son patrimoine bâti et naturel, notre commune dispose d'atouts remarquables qui attirent de nombreux marcheurs, pêcheurs et les pratiquants d'activités balnéaires et sportives.

Nous devons chaque jour agir pour préserver cette qualité de vie, parce que je crois profondément que dans un monde en proie aux menaces de toutes sortes, dans un pays sans cesse plus en désordre, la commune demeure le bon échelon, celui de la proximité.

Le 08 mai dernier, nous nous sommes retrouvés nombreux devant le monument aux morts pour commémorer la libération et la fin de la guerre de 1945. Ce fut un moment particulièrement encourageant devant l'importance que la population a attaché à ce 80ème anniversaire de l'armistice.

Il faut également noter la saison estivale 2025 qui se prépare, par le travail et le dynamisme des associations locales et des bénévoles. Cette saison s'annonce riche en évènements, et je remercie toutes les personnes qui prennent de leur temps pour animer notre commune de Beaumont du Lac et ainsi nous placer parmi les communes actives et vivantes de Vassivière.

La fibre optique parcourt désormais nos réseaux, la plupart des habitations étant maintenant éligibles. Il est nécessaire de contacter votre opérateur pour en bénéficier.

Les travaux d'assainissement sont quant à eux toujours en cours pour un achèvement prévu à la fin de l'année dans le secteur de Nergout et fin 2026 pour la station de Vichez.

Le montant des travaux de réfection des routes de Gane Tréjaune et de Villemoujeanne s'élève à 124 944 € TTC. Ce montant a été co-financé par le département à hauteur de 32 200 € à ce jour et nous espérons un complément de financement.

Comme prévu, les travaux de réfection de voirie des routes de Gane Tréjaune et de Villemoujeanne sont en cours et seront terminés avant l'été, et peut-être même à l'heure de la distribution de ce présent bulletin municipal ! Je vous souhaite une bonne lecture de cette 2ème édition.

Serge Rougier

Les hirondelles



Chaque année, le retour des hirondelles marque un moment fort dans la vie de nos campagnes limousines. Ces élégants oiseaux au plumage sombre et au vol gracieux sont les messagers d'un printemps retrouvé. Observées dès le mois de mars, les hirondelles arrivent après un long voyage depuis l'Afrique subsaharienne, où elles passent l'hiver à la recherche de chaleur et de nourriture.

Le Limousin, avec ses prairies, ses vieilles granges et ses recoins paisibles, constitue une halte idéale pour ces migratrices fidèles. On y trouve principalement deux espèces : l'hirondelle rustique, qui niche souvent dans les étables, et l'hirondelle de fenêtre, reconnaissable à son croupion blanc.

Leur migration, de 5 à 10 000 km, est un exploit remarquable. Elles se dirigent vers l'Afrique subsaharienne où elles passent l'hiver. Guidées par leur instinct, elles traversent déserts, montagnes et mers pour retrouver leur site de nidification, souvent le même d'une année à l'autre.



Leur itinéraire migratoire comprend :

- Le survol de la France et de l'Espagne.
- La traversée de la Méditerranée, via Gibraltar.
- Le franchissement du désert du Sahara, un des défis majeurs de leur voyage.
- L'arrivée dans les zones d'hivernage en Afrique de l'Ouest et centrale.

De tous les oiseaux, l'hirondelle est sans doute celle qui a fait la première prendre conscience à l'homme de l'incroyable phénomène de la migration.

Pourquoi cette petite bête atteignant tout juste 20 g ressent-elle, à la mauvaise saison, la nécessité de parcourir plus de 10 000 km ? Pour réaliser cet exploit, elle utilise le vol battu, c'est à dire que ses ailes sont presque toujours en mouvement.

Malheureusement, leur nombre diminue, en raison de la raréfaction des insectes, de la destruction des nids et de l'évolution des pratiques agricoles. Chacun peut agir à son échelle : préserver les nids, limiter l'usage des pesticides ou encore favoriser les zones de biodiversité.

Il n'est généralement pas recommandé de nourrir les hirondelles. Ce sont des oiseaux qui se nourrissent exclusivement d'insectes qu'elles attrapent en plein vol (mouches, moustiques, moucherons, etc.). Leur offrir de la nourriture artificielle ou inadaptée pourrait perturber leur comportement naturel et leur digestion.

En revanche, vous pouvez les aider indirectement en :

- Favorisant la biodiversité locale (jardins sans pesticides, mares, haies),
- Préservant les lieux de nidification (granges ouvertes, nids existants),
- Installant des nichoirs adaptés, surtout si les nids naturels ont été détruits.

Soutenir les hirondelles, c'est surtout leur offrir un environnement sain, riche en insectes et accueillant pour leur reproduction.

Le mode de reproduction des hirondelles est à la fois fascinant et très organisé. Voici l'essentiel :

1. La formation du couple : Les hirondelles sont souvent fidèles à leur partenaire d'une année sur l'autre. Dès leur retour de migration, les couples se reforment ou se forment rapidement.
2. Construction du nid : Les deux parents participent à la construction du nid, généralement fait de boue mélangée à des brins d'herbe. Ils le placent dans des endroits abrités : sous un toit, dans une grange, sur une corniche ou un mur.
3. Ponte et incubation : La femelle pond en général 4 à 5 œufs. Elle les couve pendant environ 14 à 16 jours, parfois aidée du mâle pour les réchauffer.
4. Élevage des petits : Après l'éclosion, les deux parents nourrissent les oisillons avec des insectes qu'ils attrapent en vol. Les petits restent au nid pendant 3 semaines environ, avant de s'envoler.
5. Deux couvées par an (parfois trois) : Il n'est pas rare que les hirondelles fassent deux nichées par saison, entre avril et août.

Accueillir les hirondelles, c'est préserver un patrimoine vivant, témoin du lien fragile entre l'homme et la nature. Soyons nombreux à leur offrir le gîte et la tranquillité qu'elles méritent, pour qu'elles continuent à danser dans le ciel du Limousin chaque printemps.



Henri

Tous les soirs de son pas hésitant mais vaillant, il arpentait les chemins de Beaumont du Lac, accompagné de son épouse Armande. Vous l'avez sûrement croisé, un vieux monsieur souriant aux yeux bleus pétillants.
Son enthousiasme était communicatif, sa joie de vivre débordante. Il n'avait pas son pareil pour vous taquiner en langue castillane, allez savoir pourquoi…
Il aimait les gens, oui, il les aimait profondément.
C'était un grand écologiste avant l'heure, amoureux de nos grands frères les arbres.
On lui doit des hectares et des hectares de plantations d'arbres, amoureusement préservés, qui donnent un charme fou à notre village. Parfois le soir, à la faveur d'une promenade avec son chien, une dame, aperçoit entre les grands douglas une lueur, une forme diffuse de lumière étincelante. Serait-ce toi Henri ? sentinelle de l'au-delà qui veille sur ta forêt ? Mon esprit divague, quoi que…
Merci Henri, pour ce beau témoignage d'humaniste et d'écologiste avant l'heure. Tu nous as quitté ce printemps en pleine floraison des genêts, repose en paix notre ami.



À nos amis propriétaires de chiens,
Les agents municipaux sont régulièrement exposés aux déjections canines lors de l'entretien des espaces verts. Par respect pour leur travail et pour des raisons d'hygiène, merci de ramasser les crottes de vos chiens et de les tenir en laisse. En cette période estivale, la vigilance est d'autant plus importante pour la sécurité de tous, notamment des enfants. Arrêté municipal 2022-13.

Se loger à Beaumont du Lac



Bourg de Beaumont du lac

- **6 gîtes communaux**
  2 à 4 personnes
  → Réservation sur le site de GÎTE de FRANCE
- **Longère**
  10 personnes
  → 06.09.75.06.77
- **La maison à coté de l'église**
  6 personnes
  → 06.73.85.97.02

Nergout

- **Studio**
  2 personnes
  → 06.07.96.60.60
- **5 gîtes**
  2 à 12 personnes
  → 06.33.94.76.05
- **2 gîtes**
  4 à 6 personnes
  → 06.76.34.10.76
- **2 gîtes**
  2 personnes
  → 06.49.57.50.62
- **Maison**
  8 personnes
  → 06.86.58.54.78
- **Chalet**
  5 personnes
  → 06.08.28.85.86

Chateaucourt

- **Maison**
  4 personnes
  → Réservation sur le site de GÎTE de FRANCE
- **Aire de camping-car**
  → 05.55.69.20.45

Fumouse

- **Longère**
  10 personnes
  → 06.20.71.47.24

Vichez

- **Longère**
  6 personnes
  → Réservation sur le site de GÎTE de FRANCE

Pierrefitte

- **Chalet**
  6 personnes
  → 06.64.78.40.44
- **Maison**
  14 personnes
  → 06.31.96.34.32
- **La Cardabelle**
  3 personnes
  → 06.35.30.04.78

Se restaurer à Beaumont du Lac

Île de Vassiviere

- **Café Restaurant Pré du Lac**
  Juillet / août : 7j/7 de 10h30 à 18 h
  Sept. / octobre : vend. à dim. de 10h30 à 18h
  → Sans réservations



- **Boulangerie La Pierre à Pain**
  17 juin au 09 juil. : 6j/7 (sauf mardi) de 11h à 18h30
  10 juil. au 14 sept. : 7j/7 de 11h à 18h30
  15 sept. au 01 oct. : mer. après-midi et sam. dim. de 11h à 18h

Nergout

- **La Barak'a**
  Juillet / août : 7j/7 de 11h à 23h

Pierrefitte

- **La cabane de Pierrefitte**
  Juillet / août : 7j/7 de 8h30 à 22h

Se déplacer à Beaumont du Lac

Île de Vassiviere

- **Navette Adi Milles Tour**
  Liaison parking de l'île - Cœur de Île
  Juillet / août : 7j/7 de 10h30 à 13h et 14h à 18h
- **Ligne 236 Les Estivales**
  Liaison Eymoutiers - Parking de l'île
  Juillet / août : 7j/7
  Départ d'Eymoutiers (gare) à 8h55–11h10–13h55
  Départ du parking de l'île à 10h20–12h–17h–18h06

Les activités à Beaumont du Lac



Île de Vassiviere

- **Centre International d'Art et du Paysage**
  Juillet / août : 7j/7 de 11h à 13h et de 14h à 18h
  Sept. à juin : mer. au vend. de 14h à 18h
  sam au dim. et fériés de 11h à 13h et de 14h à 18h
- **Boutique de l'île**
  Juillet / août : 7j/7 de 10h à 13h et de 14h à 19h
  01 sept au 2 nov de 10h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Les Arts de l'île (boutique artisants d'art)**
  14 juin au 14 septembre : 7j/7 de 10h à 18h

Pierrefitte

- **Ski Club Vassivière**
  Juillet / août : 7j/7 de 13h à 18h

Manifestations à Beaumont du lac

Bourg de Beaumont du lac

- **Les virtuoses du Lac**
  Le 25 juillet à 19h à l'église. Violon et Alto. Leclair, Mozart, Rolla, Spohr, Händel-Halvorsen
- **Repas convivial de l'Association de Chasse**
  Au foyer - le week-end du 15 août

1 Route de Quenouille à Beaumont du lac

- **Une journée à la campagne - La Chouette**
  10 août - à 10h randonnée pédestre et VTT ludique - Stands et ateliers (filages, tissage de laines d'alpaga, chevaux de traits débardage, atelier champignons)
  Repas champêtre à 13h.

Île de Vassiviere

- **Visite guidée du jardin des simples**
  Le 22 juillet de 16h à 17h30
- **L'été des simples**
  Le 23 juillet de 10h à 19h
- **Visites, évènements, expositions du CIAP Vassivière sur :** https://ciapvassiviere.org

Nergout

- **Rallye véhicules anciens**
  Le 6 juillet à 9h
- **Marché de l'été**
  02/09/16/23/30 juillet - 13/20/27 août 8h30 à 13h30
- **Balade découverte 5 /6 km**
  Le 16 juillet à 9h
- **Fête de la myrtille et vide grenier**
  Le 20 juillet de 8h à 19h
- **Concours de pétanque**
  Le 26 juillet à 17h
- **Open de Tennis**
  Du 04 au 17 août
- **Marché nocturne**
  Le 06 août de 17h à 23h
- **Balade découverte et nuit étoilée**
  Le 08 août à 19h

Pâturages

Pâturages de cet été sur la commune :
Chassagnas : début juillet à début août
Puy du rocher : septembre
Présence de troupeaux protégés par des patous — merci de rester à distance, de garder vos chiens en laisse et d'adopter un comportement calme lors de vos balades.

Conseils municipaux

19/02/2025 : Conventions pour la protection sociale des agents, l'eau potable, l'assainissement, et la dématérialisation des actes et choix d'un prestataire. Contrats 2025 : saisonnier gîtes, maintenance informatique (Fréquence plus) et sanitaires. Classement des voies : réalisation du tableau de classement par La Poste, réfection d'une portion de chemin entre Le Mazeau et Lauzat, autorisation de dépenses avant budget, remplacement de la literie des gîtes.

14/03/2025 : Approbation des comptes 2024 (budgets principal, eau, logements sociaux). Comptes administratifs 2024 : budget principal et comptes administratifs. Clôture du budget assainissement. Mise à jour du tableau de classement des voies, délégation de compétence assainissement.

04/04/2025 : Affectation des résultats 2024, vote des budgets primitifs 2025, fixation des taux d'imposition, subventions aux associations, programme ONF, clôture du budget eau potable.

05/05/2025 : Emprunt pour travaux de voirie, maintien ou élection d'un 3e adjoint, indemnités des élus.

Date du prochain conseil municipal : **le vendredi 11 juillet 2025 à 19h**

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en Mairie ou sur l'application COM MA VILLE.

Comment accéder à COM MA VILLE ?

1. **Ouvrez** l'App Store (iPhone) ou le Play Store (Android)
2. **Recherchez** COM MA VILLE dans la barre de recherche
3. Appuyez sur **Installer** ou **Obtenir**
4. Une fois installé, appuyez sur **Ouvrir** pour accéder à l'application.

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à venir en mairie.

Directeur de la publication : Serge ROUGIER
Assistante de publication : Rachel FLACASSIER
Avec la participation de : Romain DUPONT, Sylvie ERCILBENGOA, Isabelle GASCHY, Gilbert GRANDAUD et David LIVET.
Imprimé par la mairie en 200 exemplaires
Disponible en version numérique sur COM MA VILLE— dépôt légal à parution.

LE PAPIER SE TRIE ET SE RECYCLE